

## Libertés syndicales



# Journée de mobilisation pour le respect des libertés syndicales

Rassemblons-nous toutes et tous en France, mardi 27 septembre pour dire stop à la répression et à la criminalisation de l'action syndicale. Ce jour-là, seize salarié-e-s d'Air France sont convoqués au Tribunal de grande instance de Bobigny, et notre camarade de Rhône Alpes sera auditionné à Grenoble.

C'est dans ce cadre que la commission exécutive de l'Union Locale du septembre dernier a décidé d'une opération escargot au départ du palais de justice de Quimper jusque l'aéroport de Pluguffan.

Modalités :

**Rendez vous le 27 septembre en voiture ou moto vêtu d'une chemise blanche**

**devant le tribunal de Quimper, 48 Quai de L'Odet à 11h45 pour un départ vers 12h00 en direction de l'aéroport de Pluguffan.**

**A l'aéroport, prise de parole et pique nique revendicatif**

Le 27 septembre les salariés d'Air France sont convoqués devant le Tribunal de Grande Instance. Un **rassemblement devant le TGI de Bobigny** est donc prévu au 173, Av Paul Vaillant Couturier.

**Les patron-ne-s ont beaucoup d'imagination sur les discriminations syndicales :**

- Menaces à l'Union Locale de Quimper, menaces visant toutes les structures de la CGT en Bretagne
- Discrimination syndicale ;
- Entrave au libre exercice de l'activité syndicale ;
- Atteinte à la liberté d'expression ;
- Fermetures de bourses du travail ;
- Atteintes au droit de grève ;
- Sanctions disciplinaires déguisées ;
- Dénigrement public des syndicats par le Medef et le gouvernement ;
- Autorisations de manifester en " liberté surveillée " dans le contexte d'Etat d'urgence ;
- Condamnation de militant-e-s en correctionnel.



Cette action nationale pour la défense des libertés syndicales ne sera pas la dernière.

Le 19 octobre, jour du procès en appel des Goodyear, sera une nouvelle date de forte mobilisation sur tout le territoire.